

Chargement des vélos par les voyageurs, location de vélos et vélos en libre-service

Etat: 02.2017
 Faute de place, la liste des lignes, des stations de location de vélos et de vélos en libre-service n'est pas exhaustive.
 Sous réserve de modifications.

Rayon de validité des billets nationaux pour le chargement des vélos par les voyageurs

Trains Autobus Transports à câbles Bateaux

La réservation est obligatoire sur les lignes Zerne–Punt la Drossa–Mals (1) et Müstair–Tirano (2).

Reste du réseau: le chargement des vélos par les voyageurs est partiellement possible, possible moyennant supplément ou exclu. Nous vous prions de vous informer au préalable auprès de l'entreprise de transport concernée.

Trains Autobus

Stations de location de vélos et de vélos en libre-service

- Location de vélos à la gare ou à proximité de la gare (cff.ch/velolocation)
- Gares de restitution uniquement pour vélos de location
- Gares avec offre de vélos en libre-service (cff.ch/bikesharing)

1:1,15 mio
 0 10 20 30 km



Informations complémentaires sur le rayon de validité des billets nationaux pour le chargement des vélos par les voyageurs.

CarPostal Suisse SA: valable sur tout le réseau. Sous réserve de restrictions. Plus d'informations sur carpostal.ch.
Communauté de transport zurichoise ZVV: transports urbains Zurich, bus urbain Winterthur (hors heures de pointe), lignes de bus régionales (car postal inclus, sans bus locaux), autres chemins de fer (Polybahn, Dolderbahn et Sihltal Zurich Uetliberg Bahn, sauf Waldweg–Uetliberg), bateaux (navigation lac de Zurich, ferries Horgen–Meilen, navigation Greifensee).

Réseau de bus urbains Olten: totalité du réseau.
Réseau de bus urbains Coire: totalité du réseau et lignes régionales.
RBS/BSU: lignes de bus sur la totalité du réseau.
TransN: réseau urbain de Neuchâtel et toutes les autres lignes.
TransR: réseaux urbains du Locle et de La Chaux-de-Fonds.
Bus Suisse orientale: réseaux urbains de Buchs et de Wil (SG).
Reste du réseau: Nous vous prions de vous informer au préalable auprès de l'entreprise de transport concernée.

Remarques concernant le chargement des vélos par les voyageurs.

Réservation obligatoire pour les vélos (du 21 mars au 31 octobre) dans les trains InterCity (IC) qui traversent le tunnel de base du Saint-Gothard et dans tous les trains InterCity pendulaires (ICN). Possibilité d'effectuer des réservations en toute simplicité via l'appli Mobile CFF sur smartphone lors de déplacements.
 Dans le RER zurichois, le chargement des vélos par les voyageurs est possible du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et de 19h00 à 6h00. Samedi/dimanche sans restrictions.
 Pour des raisons de place et de sécurité, le transport de tandems, de vélos couchés et de vélos spéciaux dépassant 2 mètres de long n'est pas possible dans les trains IR, IC, ICN et EC des CFF.

Selon le volume du trafic, les capacités de transport peuvent être restreintes ou épuisées pour le chargement des vélos par les voyageurs sur certaines relations.
 En cas de forte sollicitation, privilégiez les prochains trains, les trains supplémentaires ou les lignes secondaires.
 Pour des raisons de sécurité, veuillez impérativement respecter les instructions du personnel des trains.

Plus d'informations sur le chargement des vélos par les voyageurs: cff.ch/transportvelo

